

Vous avez des problèmes de santé et de sécurité du travail? Les solutions sont difficiles à trouver? Les grilles d'autodiagnostic vous aideront à améliorer votre performance si vous êtes déterminés à identifier et à régler les problèmes en santé et en sécurité du travail.

Les grilles d'autodiagnostic peuvent être utilisées par un employeur, un contremaître, des employés ou un comité de santé et de sécurité. Le succès repose sur la collaboration au sein de l'entreprise.

D'où viennent les grilles d'autodiagnostic?

Une étude a été réalisée sur les besoins en santé et en sécurité du travail des petites entreprises du secteur de la fabrication de produits en métal. Les chercheurs de l'IRSST ont constaté que des outils simples, permettant d'intervenir rapidement sur des problèmes réels, seraient très appréciés dans ces entreprises qui manquent de ressources et de temps. Pour y parvenir, ils ont fait équipe avec les experts de l'ASP Métal Électrique.

Pourquoi utiliser les grilles d'autodiagnostic?

Pour diminuer les accidents, les incidents, les maladies professionnelles, les bris de machines, etc. qui sont à l'origine de coûts importants. Le secteur de la fabrication de produits en métal, qui compte beaucoup de petites entreprises, se classe au deuxième rang des industries manufacturières pour le risque relatif de lésions professionnelles.

	Fabrication de produits en métal	Fabrication de produits électriques	Secteur manufacturier
Nombre de travailleurs	44 949	41 070	561 355
Nombre de lésions professionnelles	6 154	1 848	54 189
Taux d'incidence (%)	13,7	4,5	9,7

Les chiffres du tableau présentent des moyennes sur trois années.
Source: CSST, Rapports annuels 1998, 1999 et 2000, appendice statistique.

Tous les milieux où les travailleurs sont exposés à des risques similaires peuvent tirer profit des grilles d'autodiagnostic pour améliorer leur performance en prévention.

Comment utiliser les grilles d'autodiagnostic?

Il y a trois façons d'utiliser les grilles d'autodiagnostic.

I. À la manière d'un « audit »

1. **Passer systématiquement en revue** toutes les mesures de prévention proposées par la grille.
2. **Identifier** toutes les mesures de prévention qui ne sont pas appliquées dans l'entreprise.
3. **Analyser la situation et choisir des mesures de prévention** appropriées.
4. **Classer les mesures de prévention** par priorité d'action (voir l'information sur les codes de priorité).
5. **Nommer un responsable et fixer un échéancier** pour l'application des mesures de prévention retenues.
6. **Faire le suivi et valider** avec les travailleurs l'efficacité des mesures de prévention appliquées.



Association paritaire pour la santé
et la sécurité du travail
Secteur fabrication de produits
en métal et de produits électriques
www.aspme.org

2271, rue Fernand-Lafontaine
Bureau 301
Longueuil (Québec) J4G 2R7
Tél.: (450) 442-7763
Télé.: (450) 442-2332

3950, boul. de la Chaudière
Bureau 110
Ste-Foy (Québec) G1X 4B7
Tél.: (418) 652-7682
Télé.: (418) 652-9348



Institut de recherche Robert-Sauvé
en santé et en sécurité du travail
www.irsst.qc.ca

II. À partir d'un problème spécifique

Par exemple, un travailleur se plaint de douleurs au dos :

1. **Cibler** avec le travailleur **les facteurs de risque** correspondant à sa situation.
2. **Choisir les mesures de prévention** les plus appropriées.
3. **Classer les mesures de prévention** par priorité d'action (voir l'information sur les codes de priorité).
4. **Nommer un responsable** et **fixer un échéancier** pour l'application des mesures de prévention retenues.
5. **Faire le suivi et valider** avec le travailleur l'efficacité des mesures de prévention appliquées.

Risque →

Facteur de risque →

Mesures de prévention →

- ▶ Mesure technique
- Consigne

Risques de nature ergonomique		Suivi			
Lésions les plus fréquentes: troubles musculo-squelettiques (TMS), mal de dos, fracture, entorse.		Responsable	Échéancier	Priorité	
Mesures de prévention	Appliquée <input checked="" type="checkbox"/> Non applicable <input type="checkbox"/>	Notes	Resp.	Éch.	Prior.
Facteur de risque: manutention d'objets lourds ou volumineux					
▶ Fournir un équipement pour transporter et pour soulever le réservoir de gaz propane liquéfié (GPL).	<input type="checkbox"/>				
▶ Installer un extracteur de batterie.	<input type="checkbox"/>				
● Demander l'aide d'un autre travailleur.	<input type="checkbox"/>				

Codes de priorité des mesures à appliquer en fonction du risque :

- A. Arrêt et correction immédiate.
- B. Correction dans les plus brefs délais.
- C. Correction selon les procédures normales dans l'entreprise.

III. À des fins de formation

1. **Cibler** les consignes (●) parmi l'ensemble des mesures de prévention.
2. **Fournir les moyens** nécessaires au respect des consignes. Par exemple: la consigne « Consulter la fiche signalétique » nécessite que la fiche soit accessible aux travailleurs.
3. **Transmettre les consignes** aux travailleurs.
4. **Faire le suivi** auprès des travailleurs.

Information générale sur les grilles d'autodiagnostic

- Le terme « troubles musculo-squelettiques » (TMS) désigne les malaises, les douleurs et les maladies associés à une sollicitation excessive et répétée d'une région corporelle. Le terme comprend entre autres les tendinites, bursites et autres affections du même genre.
- Une forte proportion des mesures de prévention proposées proviennent de normes et de règlements qui sont identifiés sur chacune des grilles.
- Les mesures de prévention des grilles donnent priorité à la prévention des risques à la source et proposent la protection individuelle en dernier lieu.
- Les mesures de prévention de nature technique (outils, équipements, dispositifs, etc.) sont identifiées par le symbole ▶. Les autres mesures de prévention sont des consignes identifiées par le symbole ●.
- Les grilles d'autodiagnostic ne couvrent pas nécessairement tous les facteurs de risque et toutes les mesures de prévention possibles. Une expertise externe peut être requise pour des problèmes plus complexes. Les mesures de prévention proposées sont basées sur l'état actuel des connaissances.

Viser une amélioration continue

La prise en charge de la santé et de la sécurité du travail demande des efforts soutenus. Nous vous invitons donc à utiliser régulièrement les grilles d'autodiagnostic dans votre entreprise.